

**Comité du commerce et du développement
Cinquante-troisième Session extraordinaire**

NOTE SUR LA RÉUNION DU 3 AVRIL 2019

Président: M. l'Ambassadeur Francois Xavier Ngarambe (Rwanda)

A. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	1
B. ÉLECTION DU PRÉSIDENT.....	1
C. DÉCLARATION DU PRÉSIDENT	1
D. AUTRES QUESTIONS.....	4

A. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. L'ordre du jour figurant dans l'aérogramme WTO/AIR/TN/CTD/5 du 20 mars 2019 a été adopté.

B. ÉLECTION DU PRÉSIDENT

2. Suite au consensus atteint lors des consultations tenues par le Président du Conseil général en vue d'élire le Président de la Session extraordinaire du Comité du commerce et du développement, les Membres sont formellement convenus de désigner M. l'Ambassadeur François Xavier Ngarambe (Rwanda) comme nouveau Président.

C. DÉCLARATION DU PRÉSIDENT

3. Abordant le point C de l'ordre du jour, le nouveau Président a fait une brève déclaration. Il a dit que, malgré tous les efforts déployés ces dernières années, les négociations dans le cadre de la Session extraordinaire se trouvaient dans une impasse. Les positions étaient restées figées et les efforts pour trouver un terrain d'entente n'avaient pas abouti. Aucun résultat n'avait été obtenu depuis longtemps en matière de traitement spécial et différencié. Les Membres devaient faire un examen de conscience pour trouver des moyens de se sortir d'un exercice chronophage et coûteux.

4. Le Président a indiqué qu'à la Conférence ministérielle de Buenos Aires, les Ministres avaient engagé un vaste débat sur le thème "commerce et développement", et avaient manifesté l'intention d'explorer d'autres options qui pourraient faciliter l'obtention de résultats dans ce domaine. Depuis lors, son prédécesseur avait travaillé avec les Membres pour poursuivre l'action amorcée par les Ministres à Buenos Aires. Malheureusement, aucun progrès n'avait été accompli. Son prédécesseur avait indiqué, dans son rapport au CNC en décembre 2018, que le G-90 recherchait activement des moyens de relancer les discussions et de faire avancer les travaux dans le cadre de la Session extraordinaire du CCD. Le Président croyait comprendre que le G-90 était en train d'examiner ses propositions en vue de présenter une communication révisée à la Session extraordinaire dans un avenir proche. Une fois que le G-90 l'aurait fait, il était convaincu que les Membres s'engageraient de manière constructive et travailleraient en vue d'identifier des résultats concrets pour la prochaine Conférence ministérielle.

5. Soulignant l'importance et l'urgence qu'il y avait à présenter en temps voulu les propositions révisées comme condition préalable à la reprise des travaux dans le cadre de la Session extraordinaire, il a exhorté les proposants à faire le nécessaire le plus tôt possible, s'ils souhaitaient obtenir des résultats dans ce domaine d'ici à la prochaine Conférence ministérielle.

Il a reconnu que la concrétisation de ces idées pouvait sembler difficile, mais ce n'était certainement pas impossible. Il a assuré les Membres que, en acceptant la Présidence de la Session extraordinaire du CCD, il s'était engagé à faire tout ce qui était en son pouvoir pour rendre la tâche moins ardue. Toutefois, il a ajouté que, dans sa recherche d'une solution possible, il aurait besoin des conseils des Membres. Il avait besoin de les écouter pour mieux comprendre leurs points de vue, et pour recueillir des suggestions sur la manière dont les travaux devraient être menés au Comité, afin de réaliser des progrès tangibles en vue de la prochaine Conférence ministérielle, qui se tiendrait en juin de l'année suivante.

6. Le Président a annoncé que, dans les semaines suivantes, il entamerait un processus de consultations informelles avec les Membres sous différentes formes. Il préférerait commencer par des réunions bilatérales et encourageait les délégations à prendre contact avec lui directement ou par l'intermédiaire du Secrétariat pour lui faire part de leur point de vue. Il accordait la plus haute valeur aux principes de transparence et d'inclusion et sa porte serait toujours ouverte à tous les Membres.

7. Le Président a dit qu'après avoir examiné le dernier point de l'ordre du jour, "Autres questions", il passerait au mode informel pour permettre aux Membres d'exprimer leurs vues sur la voie à suivre.

8. La représentante de l'Afrique du Sud a dit que sa délégation était fière de voir l'Ambassadeur du Rwanda assumer le rôle important de Président. Historiquement, l'Afrique avait joué un rôle clé dans l'établissement de la Session extraordinaire du CCD et du paragraphe 44 de la Déclaration ministérielle de Doha. Dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine, "*L'Afrique que nous voulons*", le développement était également reconnu comme un objectif fondamental du système commercial multilatéral, et il restait la priorité absolue de ce groupe.

9. La représentante a réaffirmé la position de son pays selon laquelle les dispositions relatives au TSD faisaient toujours partie intégrante des Accords de l'OMC existants et futurs. L'Afrique du Sud restait déterminée à travailler avec les Membres pour faire avancer les travaux dans le cadre de la Session extraordinaire du CCD, conformément au paragraphe 44 de la Déclaration ministérielle de Doha et à la Décision adoptée par le Conseil général le 1^{er} août 2004. Son pays avait hâte de travailler avec le Président et avec tous les Membres.

10. S'exprimant au nom des PMA, le représentant du Tchad a dit que son pays attachait une grande importance au TSD dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des règles commerciales internationales de l'OMC. Son pays avait des lacunes particulières en ce qui concernait les moyens de mise en œuvre, le niveau de développement économique, institutionnel, social, financier et technologique et, avait par conséquent, besoin de flexibilités spéciales pour mieux s'intégrer au système commercial multilatéral. Les démarches en faveur du TSD pour les PMA dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des règles de l'OMC n'étaient pas une fin en soi. Elles avaient pour but de permettre à ces pays de créer une véritable dynamique positive d'intégration au commerce mondial et de bénéficier davantage de la croissance du commerce international. C'était une réalité que les Membres de l'OMC avaient reconnue et acceptée d'un commun accord lors de la création de l'OMC et de l'établissement de l'Accord de Marrakech. Le principe consistant à faire des efforts positifs pour intégrer les pays en développement, en particulier les moins avancés d'entre eux, dans le commerce mondial était le fondement même de l'OMC.

11. Ce principe a par la suite été inscrit dans la Déclaration de Doha, au paragraphe 44, où il est dit que les dispositions relatives au TSD font partie intégrante des Accords de l'OMC, que les Membres tiendraient compte des préoccupations exprimées au sujet de leur mise en œuvre, et que ces dispositions seraient réexaminées en vue de les renforcer et de les rendre plus précises, plus effectives et plus opérationnelles. Les PMA attachaient une grande importance à ces principes et plaidaient en faveur d'un TSD qui favorise leur transformation structurelle, leur industrialisation, leur diversification, leur économique et la mise en œuvre de règles fondées sur leurs capacités, dans le cadre de l'OMC.

12. La représentante de la Jamaïque a dit, au nom du Groupe ACP (Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique), que la Session extraordinaire du CCD avait un rôle essentiel à jouer en faveur des pays en développement et des PMA à l'OMC. Elle a assuré le Président de la confiance du Groupe ACP en sa capacité d'assumer cette tâche très difficile et a dit qu'il pouvait compter sur le soutien du Groupe.

13. Le représentant de la Chine a dit que son pays espérait sincèrement que sous la direction du Président, la Session extraordinaire du CCD pourrait passer à la vitesse supérieure, afin qu'il soit possible d'aboutir à un résultat concret à la prochaine Conférence ministérielle. Il a assuré le Président du soutien de la Chine et a rappelé que la Session extraordinaire avait un mandat explicite qui devait être respecté par les Membres.

La Chine était fermement convaincue que le TSD faisait partie intégrante des règles de l'OMC; il s'agissait d'un principe général s'appliquant à tous les pays en développement et aux PMA en particulier.

14. Intervenant au nom du Groupe africain, le représentant du Cameroun a dit que le Président pouvait compter sur le soutien du Groupe africain pour faire avancer les travaux dans le cadre de la Session extraordinaire du CCD. Le paragraphe 44 de la Déclaration de Doha énonçait un mandat clair: trouver une solution efficace et opérationnelle aux préoccupations soulevées quant à l'efficacité des dispositions relatives au TSD, afin de permettre aux pays bénéficiaires de s'intégrer effectivement à l'économie mondiale et d'atténuer les difficultés qu'ils rencontraient.

15. Il a rappelé que le Groupe africain, conjointement avec le G-90, avait présenté dix propositions relatives au TSD visant à faciliter et à promouvoir les objectifs fixés pour l'industrialisation, la diversification et l'ajustement structurel dans leur économie. Ces propositions concernaient, entre autres, l'Accord sur les MIC, les articles XVIII a) et c) du GATT, l'Accord SPS et l'Accord OTC, ainsi que l'Accord SMC. À ce jour, il n'avait pas été possible de réaliser des progrès réels et de dégager un consensus sur l'une de ces propositions. Le Groupe africain estimait qu'il était dans l'intérêt général de cette institution de parvenir à un consensus en trouvant des solutions concrètes aux difficultés commerciales auxquelles ses Membres les plus faibles étaient confrontés. Le Groupe africain était disposé à travailler avec tous les Membres, en particulier avec le G-90, pour présenter des propositions concrètes très prochainement. Il réaffirmait sa volonté d'écouter les contributions et les observations des Membres pour trouver des solutions efficaces, opérationnelles et pragmatiques concernant les propositions.

16. Le représentant de la Norvège a dit que le cycle de négociations précédent avait été difficile, mais qu'un certain espoir était apparu à la fin de la période au cours de laquelle l'Ambassadeur Tan était Président, en particulier lors des réunions en petits groupes, où les Membres semblaient avoir interagi de manière plus authentique et positive.

17. La représentante du Japon a dit que le développement et le TSD comptaient parmi les questions les plus importantes et parmi les plus grands défis auxquels les Membres étaient confrontés aujourd'hui à l'OMC. Le Japon avait participé de manière constructive aux discussions dans le passé et avait hâte de travailler avec le Président.

18. Le représentant de la Fédération de Russie a dit que les réunions en petits groupes avaient été utiles parce que les Membres avaient pu s'exprimer plus librement, mais en même temps, étant donné que les groupes étaient séparés, ils n'avaient pas eu accès à tous les renseignements et à tout ce qui s'était passé dans les autres groupes. Par conséquent, la délégation de son pays se félicitait des propos du Président sur la transparence et l'inclusion. Le développement jouait un rôle central dans les règles de l'OMC. Il ne faisait aucun doute que les Membres traversaient une période difficile car de grandes divergences subsistaient dans la façon de percevoir la notion de développement et de la concrétiser. Le représentant a assuré le Président que la Fédération de Russie était prête à travailler en étroite collaboration avec les Membres pour faire avancer les travaux dans le cadre de la Session extraordinaire.

19. La représentante de la Trinité-et-Tobago a dit que le développement, en particulier le TSD demeurait important pour la Trinité-et-Tobago en tant que pays en développement.

D. AUTRES QUESTIONS

20. Aucun Membre n'a posé de question au titre de ce point.
 21. Le Président a remercié les Membres d'avoir participé à la réunion de ce jour. Il espérait que, dans les semaines qui suivraient, les Membres travailleraient de manière constructive à faire progresser les travaux de la Session extraordinaire du CCD.
 22. La réunion a été déclarée close.
-